



MISE A L'ENQUETE RESTREINTE

Demande de permis de construire selon la procédure simplifiée

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Requérant(s) : Armand Cantin
Chemin des Roches 8
1544 Gletterens

Objet : Remplacement de la haie de thuya par une palissade mixte

Article(s) : 728 DDP / 746 RF

Localisation : Chemin des Roches 8 – 1544 Gletterens

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours :

du 30 octobre au 12 novembre 2026

Pendant le délai d'enquête, toute personne intéressée peut faire opposition par le dépôt d'un courrier avec motivation auprès du secrétariat communal.

AU NOM DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE







